INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

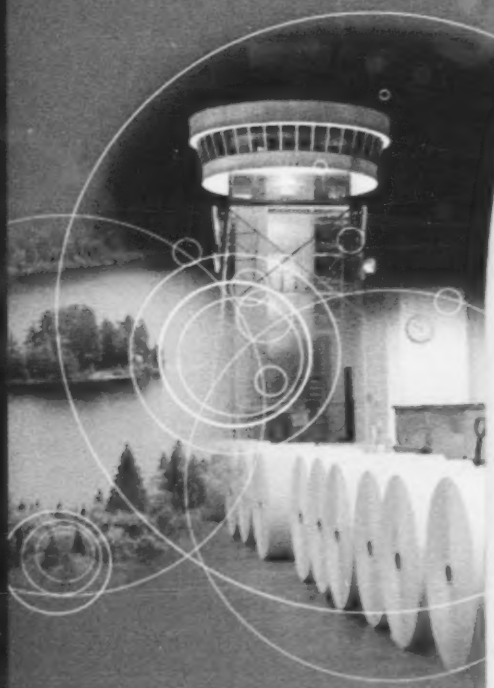

Bulletin statistique régional

Édition 2015

Mauricie

Québec

Équipe de rédaction :

Suzanne Asselin	Jane-Hélène Gagnon
Marianne Bernier	Stéphane Ladouceur
Anne Binette Charbonneau	Christine Lessard
Sophie Brehain	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	Julie Rabemananjara
Gaëtane Dubé	Stéphanie Uhde

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2015*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Stéphane Daoust / Kenneth Sponsler / Shaun Lombard, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2015
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Septembre 2015

Table des matières

Territoire et environnement 3
Aires protégées 3
Compte des terres 4

Démographie 8

Conditions de vie 11
Mesure du faible revenu 11
Revenu médian des familles 12

Marché du travail 14
Région administrative 14
MRC 16

Comptes économiques 18
Produit intérieur brut 18
Revenu disponible par habitant 21

Permis de bâtir 24

Santé 26

Éducation 27
Taux de diplomation aux études collégiales 27
Nombre de diplômés au baccalauréat 29

Science, technologie et innovation 32

Culture et communications 35

Concepts et définitions 37

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire et environnement

La région de la Mauricie couvre une superficie en terre ferme de 35 448 km². Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : Mékinac, Shawinigan, Trois-Rivières, Les Chenaux, Maskinongé et La Tuque, et regroupe 49 municipalités.

1.1 Aires protégées[2]

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable de l'Institut de la statistique du Québec en collaboration avec le Service des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2015, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 323 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 152 776 km², ce qui représente 9,16 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de la Mauricie se trouvent, en totalité ou en partie, 342 aires protégées. Elles couvrent 2 222 km², soit 5,6 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées est constituée de neuf réserves de biodiversité projetées. Celles-ci contribuent à la protection de 1 122 km². Le parc national du Canada de la Mauricie est également situé dans la région, pour une superficie de 536 km². Par rapport à 2014, le nombre et la superficie des aires protégées ont augmenté, notamment par l'ajout de 83 nouveaux refuges biologiques qui représentent une superficie supplémentaire de 125 km².

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section Concepts et définitions à la fin de ce document.

1.2 Compte des terres

par Stéphanie Uhde et Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section présente des données issues du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'Institut de la statistique du Québec, dont le rapport sera diffusé en 2016[1]. Les comptes des terres estiment la superficie des terres par type de couverture terrestre (p. ex., surfaces artificielles, terres agricoles, milieux humides, forêts) et la superficie où se produisent les changements de couverture terrestre au cours d'une période de référence. Les données relatives à la région de la Mauricie analysées dans cette section n'abordent pas les transformations de la couverture terrestre comme le feront les données complètes des comptes des terres, lorsqu'elles seront disponibles. Elles visent à fournir une description de l'état du territoire de la région, tel un instantané pris à la fin de la période de référence.

Les comptes des terres sont une composante du Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (Cadre central du SCEE). Le SCEE, ou comptes de l'environnement, forme un cadre statistique complet, détaillé et cohérent pour la mesure du capital naturel[2]. Il élargit le domaine de mesure du Système de comptabilité nationale (SCN) pour améliorer la connaissance de la dégradation du capital naturel et des interactions entre l'économie et l'environnement.

Aperçu du cadre méthodologique et précautions dans l'interprétation des données

Le cadre méthodologique des comptes des terres du Québec méridional a été élaboré sur la base d'une première proposition méthodologique testée lors de la réalisation d'un projet pilote pour la région administrative de Chaudière-Appalaches[3]. La méthodologie est en cours de révision afin d'obtenir les meilleures estimations possible des changements de couverture terrestre à partir des données de l'inventaire écoforestier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est mesuré par la superficie en hectares des terres par type de couverture terrestre. Les comptes des terres du Québec méridional sont fondés sur un système d'information géographique (SIG) à partir des données des 3e et 4e inventaires écoforestiers. Dans cette section, seules les données relatives à la fin de la période de référence, soit celles du 4e inventaire, sont présentées.

Parce qu'elles couvrent tout le territoire du Québec méridional et qu'elles sont précises spatialement, ces données sont les meilleures disponibles pour constituer les comptes des terres du Québec méridional. Le cadre méthodologique des comptes des terres se base sur le respect des standards du SCEE, ainsi que sur les bonnes pratiques en matière de géomatique.

Limites géographiques du territoire d'étude et découpage administratif

Les limites géographiques du territoire d'étude sont définies au nord par la couverture géographique du 4e inventaire écoforestier, lorsqu'il sera achevé, dont la limite correspond approximativement au 51e parallèle, et à l'ouest, au sud et à l'est par le Système sur les découpages administratifs (SDA) du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN). Les limites géographiques comprennent l'aire totale du territoire d'étude, qui équivaut au stock total de terres du Québec méridional. Les régions administratives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du

1. UHDE et KEITH (à paraître).
2. System of Environmental-Economic Accounting (SEEA) – Central Framework. Pour de l'information en français au sujet des comptes de l'environnement, voir la version française du Cadre central, ainsi que UHDE et autres (2010).
3. UHDE et LEBLANC (2014).

Nord-du-Québec ne sont que partiellement couvertes par le territoire d'étude. Dans le cas de la Mauricie, la région a été couverte à 99,9 %. Le fleuve Saint-Laurent et le golfe du Saint-Laurent, qui sont considérés comme des eaux intérieures, font partie de l'aire totale du territoire et sont comptabilisés dans le stock de terres.

Années de référence

L'année de référence est déterminée par l'année des photos aériennes utilisées pour la réalisation du 4e inventaire écoforestier. Puisque l'inventaire écoforestier est effectué secteur par secteur sur plus d'une décennie, l'année de référence varie par secteur. De plus, les limites des secteurs (ou unités d'aménagement) ne correspondent pas au découpage administratif. Chaque région administrative comprend des prises de vue qui s'échelonnent sur plusieurs années. Pour chaque région, l'année de référence est la médiane des années de prise de vue représentées à l'intérieur de la région, pondérée selon la part de couverture de ces prises de vue à l'intérieur de la région. La médiane pondérée permet d'obtenir l'année la plus représentative des prises de vue par région. L'année de référence varie de 2002 à 2013 selon la région administrative. Pour la région de la Mauricie, l'année de référence est 2008.

Classification de la couverture terrestre

La classification simplifiée de la couverture terrestre du Québec, qui découle de la classification complète de la couverture terrestre du Québec adaptée par l'ISQ à partir de la classification standard du SCEE[4], sert à traduire l'information des données écoforestières en un nombre réduit de classes de couverture. La définition des classes de couverture terrestre est fournie à la section *Concepts et définitions*, à la fin de ce bulletin.

Pour plus de précision sur la couverture des régions du Québec, veuillez consulter l'édition 2015 du *Panorama des régions* (p. 27 à 31).

Selon les données du 4e inventaire écoforestier, effectué en 2011 dans le cas de la Mauricie, et la classification simplifiée de la couverture terrestre, 77,8 % du territoire de la région mauricienne est constitué par des forêts à couvert fermé, incluant principalement des forêts mixtes et, dans une moindre mesure, des forêts de conifères et des forêts de feuillus (tableau 1.2.1 et carte 1.2.1).

Les milieux humides couvrent 7,6 % du territoire de la Mauricie, dont 4,1 % de type herbacé ou arbustif et 3,5 % de type boisé.

En ce qui a trait aux terres agricoles, elles représentent 2,6 % de la superficie de la région, ce qui la classe au 11e rang de toutes les régions du Québec pour ce qui est de la part occupée par cette classe de couverture. Ces terres s'étendent majoritairement dans la portion méridionale de la région.

Selon les estimations, les surfaces artificielles, correspondant notamment aux zones urbanisées et industrielles[5], comptent pour 0,9 % du territoire de la région mauricienne. Elle fait ainsi partie des sept régions québécoises où les surfaces artificielles occupent moins de 1 % de leur territoire.

Enfin, dans la région de la Mauricie, 11,0 % du territoire est constitué par des plans et des cours d'eau.

4. UHDE et LEBLANC, 2014, p. 30-32.
5. Pour des précisions sur la définition des classes, voir la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin, ainsi que UHDE et LEBLANC (2010).

Tableau 1.2.1

Superficie des terres par classe de couverture terrestre, Mauricie 2008, et ensemble du Québec méridional, 2002-2013

	Mauricie (2008)		Ensemble du Québec méridional (2002-2013)	
	ha	%	ha	%
Surfaces artificielles	35 465	0,9	681 930	1,2
Terres agricoles	102 880	2,6	2 516 616	4,5
Milieux humides boisés	137 914	3,5	3 174 298	5,7
Milieux humides herbacés ou arbustifs	164 697	4,1	3 135 063	5,6
Plans et cours d'eau intérieure	439 009	11,0	14 320 051	25,6
Forêts de conifères à couvert fermé	1 095 466	27,5	13 957 424	24,9
Forêts de feuillus à couvert fermé	602 164	15,1	5 991 789	10,7
Forêts mixtes à couvert fermé	1 407 818	35,3	11 957 206	21,3
Forêts à couvert ouvert	4 963	0,1	307 457	0,5
Total[1]	**3 990 374**	**100,0**	**56 041 817**	**100,0**

1. La superficie totale peut diverger de celle qui est présentée dans la section *Coup d'œil*, à la fin de ce bulletin, à cause de la méthodologie spécifique aux comptes des terres.

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

Ce survol de la couverture terrestre des régions du Québec méridional et, plus spécifiquement, de la Mauricie donne un avant-goût du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'ISQ[6]. En plus de fournir une description détaillée de la couverture terrestre dans les régions à la fin de la période de référence, ce rapport procurera des données qui jetteront un éclairage inédit sur les changements environnementaux qui s'y produisent.

Références

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC (février 2015). *Cartes et données écoforestières*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (janvier 2014). *Système sur les découpages administratifs*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (2010-2013). *Mosaïque d'images satellites RapidEye*.

UHDE, Stéphanie, et Maxime KEITH (à paraître). *Comptes des terres du Québec méridional*, Institut de la statistique du Québec.

UHDE, Stéphanie, et Hugo LEBLANC (2014). *Comptes des terres : région de Chaudière-Appalaches, Projet pilote* Institut de la statistique du Québec, 99 p.

United Nations, European Union, Food and Agriculture Organization of the United Nations, International Monetary Fund, Organisation for Economic Co-operation and Development et The World Bank (2014). *System of Environmental-Economic Accounting 2012 – Central Framework*, 346 p.

Uhde, Stéphanie, Guillaume Marchand, Sophie Brehain et Richard Barbeau (2010). *Les comptes de l'environnement et l'approche par capitaux pour appuyer la mesure du développement durable au Québec*. Institut de la statistique du Québec, 52 p.

Informations complémentaires

Des explications détaillées et des données sur l'environnement sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

6. UHDE et KEITH (à paraître).

Carte 1.2.1

Couverture terrestre, selon le 4e inventaire écoforestier, Mauricie (2008)

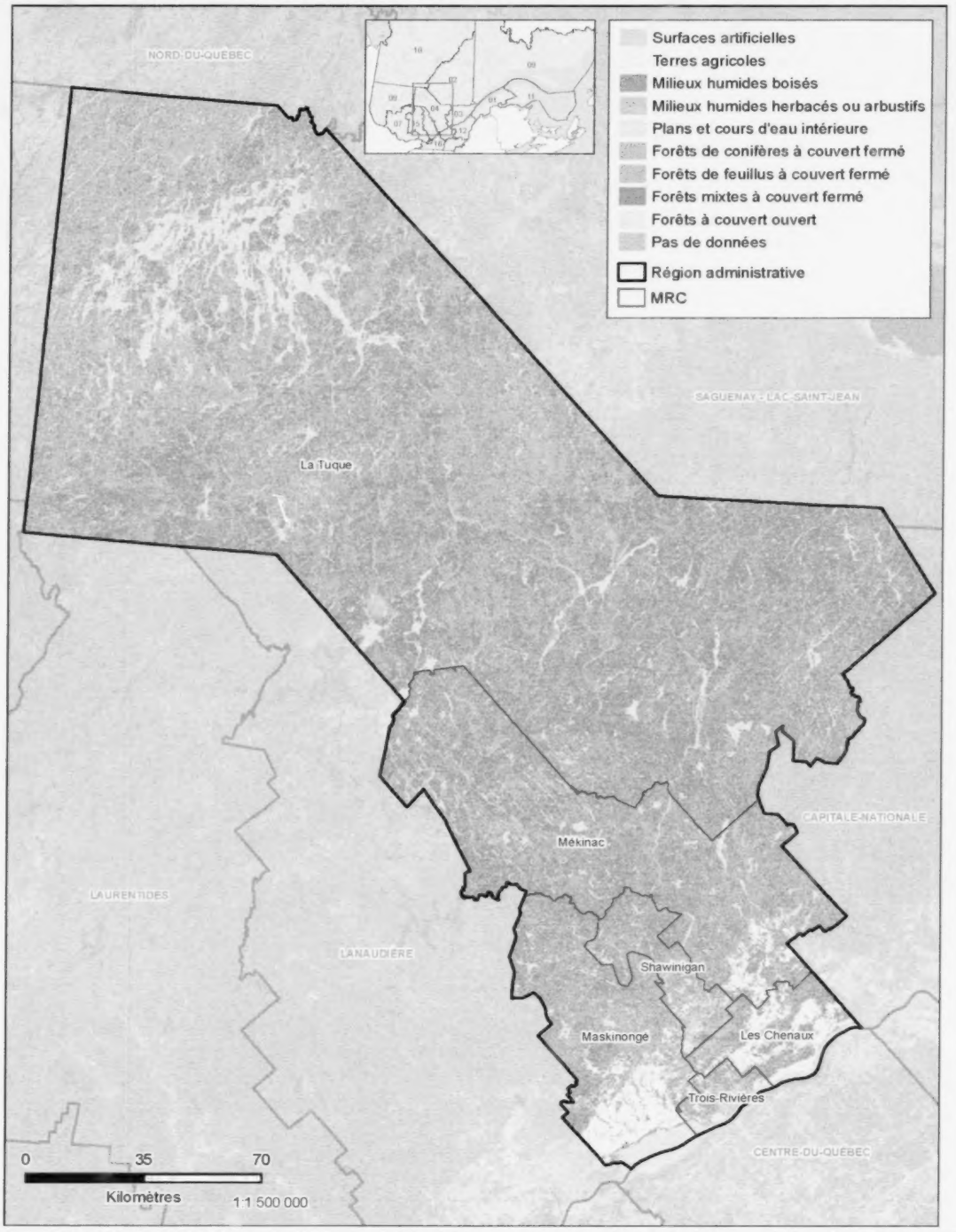

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Mauricie comptait 266 800 habitants au 1er juillet 2014, soit 3,2 % de la population du Québec. Elle arrive au 11e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière le Saguenay–Lac-Saint-Jean et devant le Centre-du-Québec. Son poids démographique s'est légèrement réduit depuis 2001, alors qu'il était de 3,5 %.

En 2014, la moitié de la population de la région, soit 134 600 personnes, réside dans la MRC de Trois-Rivières, qui englobe la municipalité du même nom. Cette part est de 19 % dans Shawinigan, de 14 % dans Maskinongé, de 7 % dans Les Chenaux et de 6 % dans La Tuque. La MRC de Mékinac est la moins populeuse, ses 12 700 habitants comptant pour 5 % de la population mauricienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2001-2014

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2014p	2001-2006	2006-2011	2011-2014p	2001	2014p
	n				pour 1 000			%	
Mékinac	13 044	12 698	12 962	12 673	– 5,4	4,1	– 7,5	5,0	4,8
Shawinigan	52 997	52 050	50 263	49 428	– 3,6	– 7,0	– 5,6	20,4	18,5
Trois-Rivières	124 719	127 292	132 592	134 561	4,1	8,2	4,9	48,0	50,4
Les Chenaux	17 500	17 039	17 998	18 532	– 5,3	10,9	9,7	6,7	6,9
Maskinongé	35 644	35 799	36 528	36 491	0,9	4,0	– 0,3	13,7	13,7
La Tuque	16 144	15 529	15 214	15 109	– 7,8	– 4,1	– 2,3	6,2	5,7
Mauricie	**260 048**	**260 407**	**265 557**	**266 794**	**0,3**	**3,9**	**1,5**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 214 672**	**6,3**	**9,6**	**8,5**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2014.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les données provisoires indiquent que la population de la Mauricie a crû à un taux annuel moyen de 1,5 pour mille entre 2011 et 2014, une croissance modeste en regard de celle de l'ensemble du Québec (8,5 pour mille). Le rythme de la croissance y a ralenti par rapport à la période 2006-2011 (3,9 pour mille), mais demeure néanmoins supérieur à ce qu'il était en 2001-2006, alors que la région avait tout juste réussi à maintenir ses effectifs (0,3 pour mille).

Selon les données provisoires, la croissance de la région entre 2011 et 2014 se concentre dans les MRC des Chenaux (9,7 pour mille) et de Trois-Rivières (4,9 pour mille). Si cette dernière affiche une croissance positive pour une troisième période, la MRC des Chenaux connaissait plutôt un déclin au début des années 2000. Dans la MRC de Maskinongé, les effectifs se sont sensiblement maintenus durant la période 2011-2014. En revanche, La Tuque (– 2,3 pour mille) et Shawinigan (– 5,6 pour mille) continuent de voir leur population diminuer, alors que Mékinac (– 7,5 pour mille) renoue avec les pertes après un épisode de croissance entre 2006 et 2011.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2014 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du Panorama des régions du Québec (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population de la Mauricie est nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. L'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 48,2 ans en 2014, comparativement à 41,8 ans dans l'ensemble du Québec. Seules les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (50,8 ans) et du Bas-Saint-Laurent (48,6 ans) affichent un âge médian plus élevé. À l'instar de ces dernières, la Mauricie compte davantage de personnes âgées de 65 ans et plus (22,1 %) que de jeunes de moins de 20 ans (18,0 %) au sein de sa population. Dans l'ensemble du Québec, le poids démographique des moins de 20 ans est de 20,9 % et celui des personnes âgées, de 17,1 %. En ce qui concerne la proportion des 20-64 ans, considérés comme les individus d'âge actif, elle est moins importante en Mauricie (59,9 %) que dans l'ensemble du Québec (62,0 %). Parmi ceux-ci, la région compte par ailleurs davantage de 45-64 ans et moins de 20-44 ans que la moyenne québécoise (données non illustrées).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Mékinac	12 673	1 958	7 206	3 509	100,0	15,5	56,9	27,7	54,1
Shawinigan	49 428	7 791	28 903	12 734	100,0	15,8	58,5	25,8	52,0
Trois-Rivières	134 561	24 364	81 352	28 845	100,0	18,1	60,5	21,4	46,2
Les Chenaux	18 532	3 617	11 460	3 455	100,0	19,5	61,8	18,6	46,6
Maskinongé	36 491	6 681	22 095	7 715	100,0	18,3	60,5	21,1	49,1
La Tuque	15 109	3 547	8 815	2 747	100,0	23,5	58,3	18,2	43,4
Mauricie	**266 794**	**47 958**	**159 831**	**59 005**	**100,0**	**18,0**	**59,9**	**22,1**	**48,2**
Ensemble du Québec	**8 214 672**	**1 716 773**	**5 091 980**	**1 405 919**	**100,0**	**20,9**	**62,0**	**17,1**	**41,8**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2014, toutes les MRC de la région ont un âge médian supérieur à celui du Québec. Il atteint jusqu'à 54,1 ans dans Mékinac, un des plus élevés parmi l'ensemble des MRC du Québec. Shawinigan suit avec un âge médian de 52,0 ans. Dans ces deux MRC, les 65 ans et plus sont nettement plus nombreux que les moins de 20 ans. Maskinongé et Trois-Rivières comptent aussi un peu plus de personnes âgées que de jeunes. Leur âge médian est respectivement de 49,1 ans et de 46,2 ans. La MRC des Chenaux affiche également un âge médian assez élevé (46,6 ans) et se distingue par la plus importante proportion de 20-64 ans de la région, soit 61,8 % de sa population. La Tuque affiche quant à elle l'âge médian le moins élevé de la région, soit 43,4 ans. Elle se démarque par une part de jeunes de moins de 20 ans (23,5 %) qui dépasse la moyenne québécoise.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de la Mauricie, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2014, on y compte 134 500 femmes contre 132 300 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. En Mauricie comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Il en est de même dans toutes les MRC de la région. La surreprésentation des femmes chez les aînés est cependant plus importante, toutes proportions gardées, à Trois-Rivières et à Shawinigan. Les MRC de La Tuque et des Chenaux se démarquent quant à elles en raison d'une proportion d'hommes chez les 20-64 ans parmi les plus élevées à l'échelle des MRC du Québec.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Mékinac	1 010	948	3 721	3 485	1 710	1 799	6 441	6 232
Shawinigan	4 020	3 771	14 578	14 325	5 454	7 280	24 052	25 376
Trois-Rivières	12 473	11 891	40 952	40 400	12 311	16 534	65 736	68 825
Les Chenaux	1 840	1 777	6 041	5 419	1 718	1 737	9 599	8 933
Maskinongé	3 422	3 259	11 466	10 629	3 774	3 941	18 662	17 829
La Tuque	1 863	1 684	4 652	4 163	1 305	1 442	7 820	7 289
Mauricie	**24 628**	**23 330**	**81 410**	**78 421**	**26 272**	**32 733**	**132 310**	**134 484**
Ensemble du Québec	**876 663**	**840 110**	**2 577 389**	**2 514 591**	**627 117**	**778 802**	**4 081 169**	**4 133 503**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2012, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Mauricie (7,8 %) que dans l'ensemble du Québec (8,3 %). De 2008 à 2012, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,9 point), tandis qu'il diminue de 1,4 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2011 seulement, le taux est en diminution de 0,5 point, à l'instar de l'ensemble du Québec. C'est dans La Tuque que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (14,6 %). À l'inverse, la MRC des Chenaux affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,4 %). Au cours de la période 2008-2012, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans tous les territoires supralocaux de la région : Shawinigan (– 2,4 points), Les Chenaux (– 2,2 points), Mékinac (– 2,0 points), Maskinongé (– 1,9 point), Trois-Rivières (– 1,7 point), La Tuque (– 1,1 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008
	%					points de pourcentage
Mékinac	8,2	7,9	7,3	6,7	6,2	– 2,0
Shawinigan	10,6	10,5	9,8	8,7	8,2	– 2,4
Trois-Rivières	9,2	9,0	8,4	8,1	7,5	– 1,7
Les Chenaux	7,6	8,0	6,6	6,1	5,4	– 2,2
Maskinongé	9,3	9,4	8,6	8,0	7,4	– 1,9
La Tuque	15,7	15,7	15,5	15,3	14,6	– 1,1
Mauricie	**9,7**	**9,6**	**8,9**	**8,3**	**7,8**	**– 1,9**
Ensemble du Québec	**9,7**	**9,8**	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**– 1,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2012, ce taux est 5,9 fois plus élevé pour les familles monoparentales (26,6 %) que pour les couples (4,5 %). Entre 2008 et 2012, le taux diminue de 3,8 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,4 point pour les couples. C'est La Tuque qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2012 (42,1 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Les Chenaux (17,8 %).

Toujours en 2012, on dénombre dans la région 5 850 familles à faible revenu, dont 2 990 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 7 950 en 2008 à 6 890 en 2012, soit une diminution de 13,3 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 3,6 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Mauricie, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008
			%			points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**9,7**	**9,6**	**8,9**	**8,3**	**7,8**	**– 1,9**
Famille comptant un couple	**5,9**	**5,8**	**5,3**	**4,8**	**4,5**	**– 1,4**
Sans enfants	6,1	5,9	5,3	4,5	4,1	– 2,0
Avec 1 enfant	5,3	5,4	4,7	4,7	4,4	– 1,0
Avec 2 enfants	4,5	4,2	4,3	4,1	4,1	– 0,3
Avec 3 enfants et plus	10,6	10,8	9,6	9,5	9,2	– 1,4
Famille monoparentale	**30,3**	**30,5**	**29,5**	**28,3**	**26,6**	**– 3,8**
Avec 1 enfant	25,8	26,1	25,0	24,4	22,9	– 2,9
Avec 2 enfants	34,8	34,6	33,2	30,5	28,3	– 6,5
Avec 3 enfants et plus	52,1	53,2	53,6	51,0	47,0	– 5,1

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2011 à 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants[1], augmente de 1,4 % dans la région de la Mauricie. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,2 %). On constate que tous les territoires supralocaux de la région profitent d'une croissance réelle : Les Chenaux (+ 4,6 %), Mékinac (+ 3,0 %), La Tuque (+ 2,8 %), Shawinigan (+ 1,5 %), Trois-Rivières (+ 0,7 %), Maskinongé (+ 0,6 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 62 890 $, comparativement à 70 480 $ au Québec. Tous les territoires supralocaux de la région enregistrent en 2012 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	$ constants de 2012		%
Mékinac	54 804	56 460	3,0
Shawinigan	58 450	59 310	1,5
Trois-Rivières	66 098	66 550	0,7
Les Chenaux	62 442	65 310	4,6
Maskinongé	59 103	59 450	0,6
La Tuque	58 000	59 600	2,8
Mauricie	**61 993**	**62 890**	**1,4**
Ensemble du Québec	**69 611**	**70 480**	**1,2**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'indice des prix à la consommation (IPC) de l'ensemble du Québec a été utilisé.

En 2012, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (36 680 $) moins élevé que celui des familles comptant un couple (59 470 $). Enfin, de 2011 à 2012, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 4 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 1 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Mauricie, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	$ constants de 2012		%
Famille comptant un couple	**58 909**	**59 470**	**1,0**
Sans enfants	48 882	49 500	1,3
Avec 1 enfant	70 397	70 880	0,7
Avec 2 enfants	81 497	82 390	1,1
Avec 3 enfants et plus	77 882	78 650	1,0
Famille monoparentale	**35 280**	**36 680**	**4,0**
Avec 1 enfant	34 596	36 020	4,1
Avec 2 enfants	38 037	39 050	2,7
Avec 3 enfants et plus	33 156	35 380	6,7

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers et Julie Rabemananjara, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada, et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc. Pour plus d'information, se référer à la publication *Information sur la population active*, section relative à la qualité des données (numéro au catalogue 71-001-X) de Statistique Canada.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2002-2004 et 2012-2014. Les moyennes de trois ans permettent de réduire de façon appréciable les coefficients de variation (CV). Des CV approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : Qualité des données) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant conservatrice, les CV calculés tendent toujours à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 % afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

Les données de 2001 à 2014 de l'EPA ont fait l'objet d'une révision par Statistique Canada en janvier 2015. La révision comprend une mise à jour des estimations de l'EPA afin de rendre compte des estimations de population les plus récentes provenant notamment du recensement de 2011, une mise à jour des limites géographiques, des améliorations méthodologiques de l'imputation, ainsi qu'une mise à jour de la dessaisonalisation. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données révisées.

En 2012-2014, l'emploi en Mauricie se chiffre en moyenne à 112 900; il demeure inchangé par rapport à 2002-2004. Toutefois, le taux d'emploi recule de 3,3 points pour s'établir à 50,0 %. De fait, le retard de la région à ce chapitre face à l'ensemble du Québec au début de la période s'accentue.

La stabilité de l'emploi entre 2002-2004 à 2012-2014 s'observe aussi bien dans celui à temps plein que dans celui à temps partiel. En conséquence, la part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total demeure inchangée (21,7 %) en 2012 à 2014.

Au cours de la période étudiée, la croissance de l'emploi dans de secteur des services (+ 8 900) est contrebalancée par le fléchissement dans celui des biens (– 9 400). Aucune variation significative de l'emploi ne s'observe lorsqu'on l'analyse selon le groupe d'âge ou le sexe.

Le nombre de chômeurs diminue de 2 400 entre le début et la fin de la période; on en compte 11 400 en 2012-2014. Quant au taux de chômage, il recule de 1,7 point et s'établit à 9,2 % en 2012-2014. Ce taux est, comme en 2002-2004, supérieur au taux provincial de 7,7 %. En ce qui concerne le taux d'activité, il se contracte de 4,8 points et se fixe à 55,0 %, soit un niveau inférieur à la moyenne du Québec (64,8 %).

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Mauricie et ensemble du Québec, 2002-2004 et 2012-2014

	Mauricie			Ensemble du Québec	
	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014	Écart 2002-2004 et 2012-2014	Moyenne 2002-2004	Mpyenne 2012-2014
			k		
Population active	127,2	124,3	– 2,9	3 971,9	4 378,4
Emploi	113,4	112,9	– 0,5	3 623,0	4 042,1
Régime de travail					
Emploi à temps plein	89,7	88,4	– 1,3	2 963,1	3 256,3
Emploi à temps partiel	23,7	24,5	0,8	659,9	785,8
Groupe d'âge					
15-29 ans	27,4	25,7	– 1,7	939,3	981,7
30 ans et plus	86,0	87,3	1,3	2 683,7	3 060,5
Sexe					
Hommes	62,2	58,7	– 3,5	1 942,7	2 107,2
Femmes	51,2	54,1	2,9	1 680,3	1 934,9
Secteur d'activités					
Secteur des biens	36,3	26,9	– 9,4 †	924,7	872,9
Secteur des services	77,1	86,0	8,9 †	2 698,2	3 169,3
Chômeurs	13,8	11,4	– 2,4 †	3 623,0	4 042,1
	%		Variation (points de %)	%	
Taux d'activité	59,8	55,0	– 4,8 †	65,8 ††	64,8 ††
Taux de chômage	10,9	9,2	– 1,7 †	8,8 ††	7,7 ††
Taux d'emploi	53,3	50,0	– 3,3 †	60,0 ††	59,9 ††
Part de l'emploi à temps partiel	20,9	21,7	0,8	18,2	19,4

† Différence statistiquement significative au seuil de 5%.
†† Variation significative au seuil de 5% entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active 2014*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 MRC

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 98 320, en 2013, en Mauricie, en baisse de 0,2 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon très contrastée. Des six MRC que compte la région, trois subissent une diminution d'un pour cent du nombre de travailleurs en regard de 2010, à savoir Mékinac, Shawinigan et La Tuque. La baisse dans ces territoires supralocaux se manifeste tant chez les hommes que chez les femmes. En revanche, le nombre de travailleurs progresse dans Les Chenaux (+ 1,2 %) et Trois-Rivières (+ 0,1 %), tandis qu'il fait du surplace dans Maskinongé.

Taux de travailleurs

Quant au taux de travailleurs, les plus fortes augmentations, en 2013, sont enregistrées dans Les Chenaux et Mékinac, où il grimpe chacun de 0,7 point de pourcentage en regard de 2012. Dans le cas de cette dernière MRC, la hausse est due à une baisse plus rapide du nombre de déclarants de 25-64 ans que du nombre de travailleurs de ce groupe d'âge. Avec un taux de travailleurs de 72,8 %, la MRC des Chenaux devance, pour une quatrième année consécutive, Trois-Rivières en tête des territoires supralocaux de la région. À l'opposé, Shawinigan continue de présenter le taux le plus faible.

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de la Mauricie. C'est dans la MRC de Mékinac où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 6,7 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. À l'autre bout du spectre, l'écart le plus faible est observé à Shawinigan (3,7 points). Depuis 2006, les disparités entre les sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région.

Revenu médian

En Mauricie, le revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans s'est accru en 2013 de 2,4 % pour s'établir à 36 344 $. Tous les territoires supralocaux profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans Les Chenaux (+ 3,0 %), tandis que les plus faibles sont relevées à La Tuque et à Trois-Rivières (+ 1,9 % chacun).

Néanmoins, la MRC de Trois-Rivières continue de se maintenir en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian des travailleurs de 38 602 $ en 2013, suivie par celles de La Tuque (36 054 $) et des Chenaux (35 887 $). À l'opposé, Mékinac (31 002 $) demeure celle qui présente le revenu d'emploi médian le plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. C'est à La Tuque que la différence entre les sexes est la plus élevée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 36,3 %[1] de moins que les hommes. Les écarts sont également élevés dans les territoires supralocaux de Mékinac (33,2 %) et Maskinongé (29,2 %). C'est à Shawinigan (22,6 %) que la différence de rémunération entre les sexes est la moins prononcée.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] de la Mauricie et ensemble du Québec, 2012 et 2013

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2012	2013[p]	Variation 2013/2012	2012	2013[p]	Écart 2013/2012	2012	2013[p]	Variation 2013/2012
	n		%	%		Points de pourcentage	$		%
Mékinac	4 543	4 496	– 1,0	67,3	68,0	0,7	30 370	31 002	2,1
Hommes	2 410	2 404	– 0,2	70,2	71,3	1,1	35 932	36 679	2,1
Femmes	2 133	2 092	– 1,9	64,3	64,6	0,3	23 176	24 520	5,8
Shawinigan	17 295	17 121	– 1,0	65,4	65,5	0,1	33 846	34 649	2,4
Hommes	9 025	8 873	– 1,7	68,0	67,3	– 0,7	38 404	38 995	1,5
Femmes	8 270	8 248	– 0,3	62,9	63,6	0,7	28 995	30 192	4,1
Trois-Rivières	49 732	49 771	0,1	71,7	72,0	0,3	37 872	38 602	1,9
Hommes	25 660	25 612	– 0,2	74,4	74,4	0,0	44 646	44 905	0,6
Femmes	24 072	24 159	0,4	69,1	69,7	0,6	32 403	33 361	3,0
Les Chenaux	7 410	7 500	1,2	72,1	72,8	0,7	34 850	35 887	3,0
Hommes	4 049	4 047	– 0,0	75,0	75,2	0,2	39 718	40 783	2,7
Femmes	3 361	3 453	2,7	68,8	70,2	1,4	28 932	30 076	4,0
Maskinongé	14 101	14 100	– 0,0	69,9	70,4	0,5	32 115	32 971	2,7
Hommes	7 534	7 495	– 0,5	72,7	73,0	0,3	37 368	37 879	1,4
Femmes	6 567	6 605	0,6	67,0	67,6	0,6	25 965	26 824	3,3
La Tuque	5 387	5 332	– 1,0	68,7	68,1	– 0,6	35 390	36 054	1,9
Hommes	2 880	2 832	– 1,7	71,1	70,0	– 1,1	43 888	44 606	1,6
Femmes	2 507	2 500	– 0,3	66,0	66,1	0,1	27 492	28 401	3,3
Mauricie	**98 468**	**98 320**	**– 0,2**	**69,9**	**70,2**	**0,3**	**35 483**	**36 344**	**2,4**
Hommes	51 558	51 263	– 0,6	72,6	72,6	0,0	41 413	41 814	1,0
Femmes	46 910	47 057	0,3	67,2	67,9	0,7	29 958	30 971	3,4
Ensemble du Québec	**3 291 535**	**3 318 744**	**0,8**	**75,8**	**76,2**	**0,4**	**39 117**	**40 221**	**2,8**
Hommes	1 705 230	1 718 214	0,8	78,4	78,6	0,2	45 000	46 024	2,3
Femmes	1 586 305	1 600 530	0,9	73,2	73,7	0,5	34 077	35 107	3,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

La valeur du PIB mauricien s'élève à 8,4 G$ en 2013, ce qui constitue une part de 2,5 % dans le PIB du Québec. Il s'agit de la sixième plus petite part, tout juste entre la Côte-Nord (2,2 %) et le Centre-du-Québec (2,6 %).

Relativement à l'année 2012, l'économie de la Mauricie est en hausse de 0,8 %, soit un taux en deçà de celui de l'ensemble du Québec (+ 1,2 %). Au cours des six dernières années, le taux de croissance annuel moyen de la Mauricie se chiffre à 1,1 %, ce qui constitue également un taux inférieur à celui du Québec sur la période (+ 2,8 %).

Produit intérieur brut par industrie

Bien que l'industrie de la fabrication joue un rôle important dans la région (13,9 % de son PIB), il s'agit d'une économie consacrée davantage aux services (5,9 G$). Les industries des services affichent une croissance de 1,2 % en 2013 et un taux de croissance annuel moyen au cours des six dernières années de 2,8 %. De leur côté, les industries productrices de biens, dont la production représente 2,6 G$, fléchissent de 0,3 %. Nettement en déclin depuis la crise économique, le taux de décroissance annuelle moyen du secteur depuis 2007 est de 2,3 %, soit le plus mauvais résultat parmi les régions administratives du Québec.

L'industrie-clé de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse croît de 6,1 % en 2013. En particulier, les deux bases économiques que sont les cultures agricoles et l'élevage et la foresterie et l'exploitation forestière augmentent respectivement de 7,9 % et de 3,8 %. L'industrie de la construction est en hausse de 1,4 %. La fabrication, une autre base économique, voit quant à elle sa production reculer de 2,6 % pour une deuxième année consécutive. Les résultats parmi les différentes bases économiques que l'on retrouve dans cette industrie sont variables : la fabrication de produits en bois (+ 20,2 %) et celle de meubles et de produits connexes (+ 11,7 %) augmentent largement, tandis que la fabrication du papier (– 11,3 %), de produits métalliques (– 8,9 %) et de machines (– 5,4 %) fléchissent en 2013. Il s'agit de la troisième baisse consécutive pour la fabrication du papier; cette dernière affiche une perte annuelle de 5,1 % en moyenne depuis l'année 2007.

Les trois bases économiques du secteur des services connaissent une augmentation de leur production en 2013, mais des taux inférieurs à ceux de 2012 : les services d'enseignement (+ 1,3 % versus + 3,2 %), les soins de santé et l'assistance sociale (+ 0,6 % versus + 4,7 %) et le transport et l'entreposage (+ 0,5 % versus + 7,0 %). Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, dont la part dans le PIB régional se chiffre à 14,7 %, croît de 2,7 %. Les deux industries du commerce augmentent à la suite d'une production décroissante en 2012 : + 1,9 % pour le commerce de détail et + 0,5 % pour le commerce de gros. À cela s'ajoutent les arts, spectacles et loisirs et les administrations publiques, en hausse respectivement de 4,9 % et de 1,8 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Mauricie, 2007, 2012 et 2013

	2007[r]	2012[er]	2013[p]	Part de l'industrie en 2013	Taux de croissance annuel moyen 2013/2007	Variation 2013/2012
	k$			%		
Ensemble des industries	**7 888 651**	**8 342 585**	**8 405 222**	**100,0**	**1,1**	**0,8**
Secteur de production de biens	**2 930 865**	**2 557 825**	**2 551 033**	**30,4**	**– 2,3**	**– 0,3**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	217 544	216 007	229 221	2,7	0,9	6,1
Cultures agricoles et élevage	115 310	130 538	140 862	1,7	3,4	7,9
Foresterie et exploitation forestière	83 077	57 597	59 804	0,7	– 5,3	3,8
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	14 878	10 249	11 802	0,1	– 3,8	15,1
Services publics	610 398	507 252	508 493	6,0	– 3,0	0,2
Construction	552 216	627 356	635 861	7,6	2,4	1,4
Fabrication	1 535 828	1 196 960	1 165 656	13,9	– 4,5	– 2,6
Fabrication d'aliments	79 668	106 143	107 305	1,3	5,1	1,1
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	38 109	37 863	0,5	...	– 0,6
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	130 585	104 972	126 171	1,5	– 0,6	20,2
Fabrication du papier	340 110	280 108	248 555	3,0	– 5,1	– 11,3
Impression et activités connexes de soutien	36 910	17 912	16 700	0,2	– 12,4	– 6,8
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	30 192	31 388	0,4	...	4,0
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	12 230	13 204	0,2	...	8,0
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	33 549	26 638	0,3	...	– 20,6
Première transformation des métaux	365 375	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	122 545	144 571	131 646	1,6	1,2	– 8,9
Fabrication de machines	80 138	95 182	90 088	1,1	2,0	– 5,4
Fabrication de produits informatiques et électroniques	21 848	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	16 933	23 838	26 885	0,3	8,0	12,8
Fabrication de matériel de transport	x	27 362	28 927	0,3	...	5,7
Fabrication de meubles et de produits connexes	91 305	85 427	95 389	1,1	0,7	11,7
Activités diverses de fabrication	x	22 321	20 446	0,2	...	– 8,4
Secteur des services	**4 957 786**	**5 784 760**	**5 854 190**	**69,6**	**2,8**	**1,2**
Commerce de gros	258 606	256 395	257 644	3,1	– 0,1	0,5
Commerce de détail	519 321	575 684	586 452	7,0	2,0	1,9
Transport et entreposage	332 325	348 598	350 228	4,2	0,9	0,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	162 915	200 615	188 502	2,2	2,5	– 6,0
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 046 161	1 204 012	1 236 040	14,7	2,8	2,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	193 867	263 860	260 398	3,1	5,0	– 1,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	145 737	193 964	198 262	2,4	5,3	2,2
Services d'enseignement	596 124	673 141	681 834	8,1	2,3	1,3
Soins de santé et assistance sociale	828 222	965 880	971 543	11,6	2,7	0,6
Arts,spectacles et loisirs	38 837	46 414	48 684	0,6	3,8	4,9
Hébergement et services de restauration	179 516	223 155	225 760	2,7	3,9	1,2
Autres services, sauf les administrations publiques	150 034	175 172	179 317	2,1	3,0	2,4
Administrations publiques	506 122	657 870	669 528	8,0	4,8	1,8

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Cet indicateur se chiffre à 31 575 $ en 2013, ce qui représente le cinquième plus faible montant parmi les régions du Québec. Le PIB par habitant croît de 0,7 % dans la région, soit un taux plus élevé que celui dans l'ensemble du Québec dont le chiffre s'élève à 41 322 $ par habitant.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013

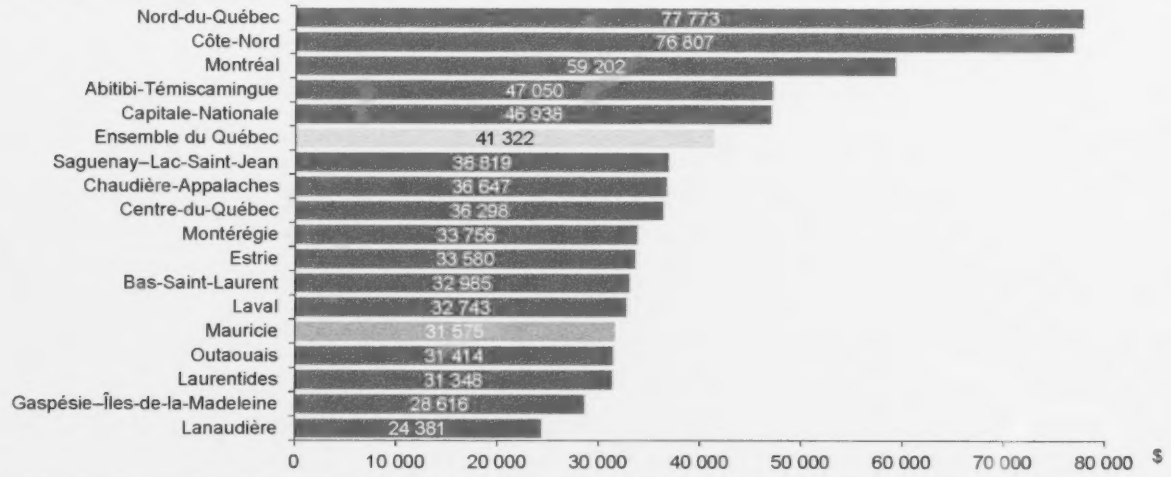

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 3,3 % en 2012, le revenu disponible par habitant de la Mauricie croît avec moins de vigueur en 2013, soit de 1,2 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable, en bonne partie, à une hausse plus lente de la rémunération des salariés et au recul du revenu mixte net. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible en 2013 est légèrement moins rapide que celui de la région et se situe à 0,9 %.

Tableau 5.2.1

Composantes du revenu disponible par habitant, Mauricie, 2009-2013

	2009r	2010r	2011r	2012r	2013p
	$/hab.				
Mauricie					
Rémunération des salariés	17 719	18 078	18 628	19 311	19 526
Revenu mixte net	2 328	2 363	2 451	2 486	2 443
Revenu agricole net	69	80	82	93	79
Revenu non agricole net	1 307	1 321	1 339	1 325	1 233
Revenu des loyers des ménages	952	961	1 030	1 068	1 131
Revenu net de la propriété	2 055	2 019	2 105	2 073	2 115
Égal :					
Revenu primaire	**22 102**	**22 460**	**23 184**	**23 871**	**24 084**
Plus :					
Transferts courants reçus	**6 256**	**6 364**	**6 509**	**6 840**	**7 008**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	52	58	54	56	56
Des administrations publiques	6 194	6 297	6 444	6 774	6 941
Administration fédérale	2 917	2 967	3 050	3 137	3 163
Allocations familiales et prestations fiscales pour enfant	273	277	273	274	277
Prestation universelle pour la garde d'enfants	61	62	63	64	64
Prestations d'assurance-emploi	672	668	655	634	583
Prestations de la sécurité de la vieillesse	1 580	1 607	1 697	1 798	1 866
Transferts divers et autres	330	352	361	367	372
Administration provinciale	1 736	1 742	1 750	1 902	1 957
Indemnisations des accidentés du travail	232	228	221	217	222
Prestations d'assurance parentale	157	164	162	171	180
Aide sociale	517	510	512	513	520
Transferts divers	831	840	855	1 001	1 035
Administrations autochtones	34	35	31	24	24
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 507	1 552	1 613	1 712	1 798
Des non-résidents	10	10	10	10	11
Moins:					
Transferts courants payés	**6 653**	**6 959**	**7 235**	**7 519**	**7 618**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	188	208	197	201	203
Aux administrations publiques	6 447	6 733	7 019	7 298	7 395
Impôts directs des particuliers	3 968	4 086	4 348	4 492	4 493
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	1 909	2 040	2 050	2 179	2 250
Autres transferts courants aux administrations publiques	570	607	620	627	652
Aux non-résidents	18	18	19	20	21
Égal :					
Revenu disponible	**21 705**	**21 865**	**22 458**	**23 192**	**23 474**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Avec un revenu disponible de 23 474 $ par habitant en 2013, la Mauricie se classe au seizième et avant-dernier rang des régions administratives. Seule la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine fait moins bonne figure avec un revenu disponible par habitant de 23 136 $. Dans l'ensemble du Québec, il s'établit à 26 774 $, soit 3 300 $ de plus qu'en Mauricie.

Le retard de la région s'explique essentiellement par la rémunération des salariés, principale composante du revenu disponible, qui demeure largement plus faible en Mauricie que dans l'ensemble du Québec. Il faut mentionner que le taux d'emploi et le salaire horaire moyen y sont nettement plus bas que dans le reste de la province.

Transferts gouvernementaux

Sans l'intervention des différents paliers de gouvernement par le biais des transferts sociaux (aide sociale, prestations d'assurance-emploi, rentes de retraite, crédits d'impôt remboursables, etc.), la différence de revenu entre la Mauricie et le Québec serait encore plus grande. En 2013, les administrations publiques ont versé, à elles seules, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables plus de 6 900 $ par habitant dans la région, comparativement à 5 767 $ au Québec. En raison d'un taux de chômage supérieur à celui observé dans l'ensemble du Québec, les résidants de la région ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes en Mauricie, étant donné que la population y est relativement âgée. D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les prestations du RRQ, du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des particuliers de la région; la part relative de ces prestations est passée de 10,9 % en 2009 à 11,8 % en 2013.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013

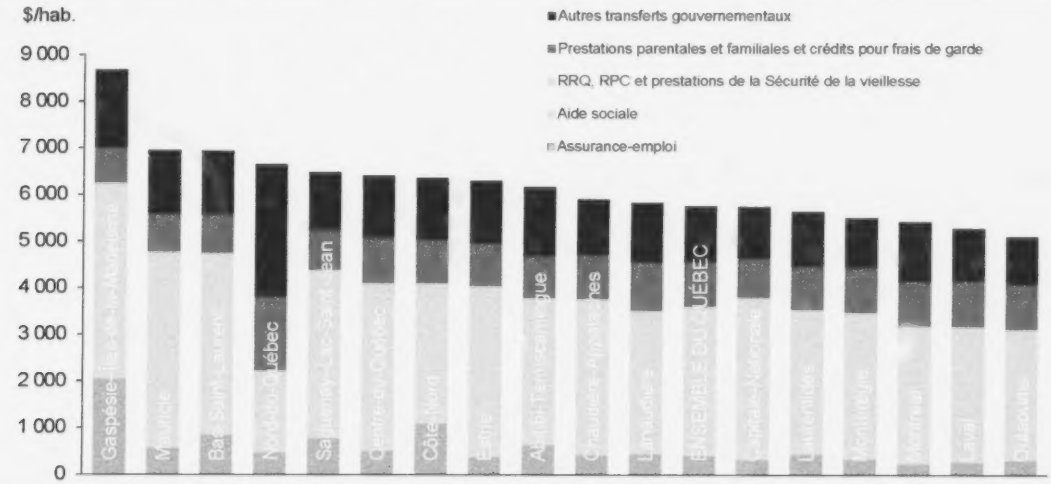

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec, Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada;
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Évolution du revenu disponible dans les MRC

La hausse du revenu disponible par habitant survenue en Mauricie en 2013 se reflète dans l'ensemble de ses territoires supralocaux. Parmi les six MRC qui composent la région, seulement une connaît une augmentation inférieure à celle observée

au Québec (+ 0,9 %), soit Les Chenaux (+ 0,2 %). Cette faible croissance est imputable à une progression plus lente de la rémunération des salariés et au recul marqué du revenu net de la propriété. L'augmentation la plus forte est enregistrée dans la MRC de Mékinac (+ 1,4 %). En dépit de cette hausse, cette dernière MRC (21 763 $) continue d'afficher, avec La Tuque (21 550 $), le revenu disponible par habitant le plus faible de la région. À l'opposé, c'est à Trois-Rivières (24 454 $) qu'il est le plus élevé. Notons qu'aucune MRC de la Mauricie ne présente un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec (26 774 $).

Par ailleurs, les résidants des MRC de Mékinac et de Shawinigan sont ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2013, ils ont reçu plus de 7 600 $ par habitant en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi sont les principaux transferts dans ces deux territoires supralocaux. En revanche, la MRC des Chenaux (6 542 $) est celle où les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009[r]	2010[r]	2011[r]	2012[r]	2013[p]	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2009
	$/hab.					%	
Mékinac	19 956	20 121	20 461	21 461	21 763	1,4	2,2
Shawinigan	20 474	20 368	20 934	21 762	22 053	1,3	1,9
Trois-Rivières	22 774	22 949	23 564	24 150	24 454	1,3	1,8
Les Chenaux	21 671	22 133	22 650	23 849	23 904	0,2	2,5
Maskinongé	21 056	21 309	21 886	22 733	23 000	1,2	2,2
La Tuque	19 722	19 973	20 697	21 276	21 550	1,3	2,2
Mauricie	**21 705**	**21 865**	**22 458**	**23 192**	**23 474**	**1,2**	**2,0**
Ensemble du Québec	**24 638**	**24 914**	**25 668**	**26 539**	**26 774**	**0,9**	**2,1**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

6. Permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Mauricie atteint 409,5 M$ en 2014, en baisse de 6,4 % par rapport à 2013. La décroissance s'observe dans les secteurs commercial (– 29,3 %), institutionnel (– 27,3 %) et industriel (– 24,1 %), alors que le secteur résidentiel est en croissance (+ 2,5 %). La valeur des permis de la région se concentre principalement dans la municipalité de Trois-Rivières (61,6 %).

Figure 6.1

Valeur des permis de bâtir résidentiels, Mauricie, 1998 à 2014

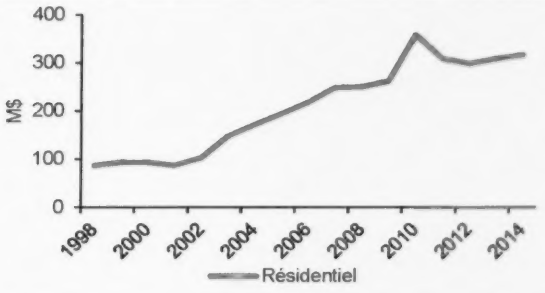

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Figure 6.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Mauricie, 1998 à 2014

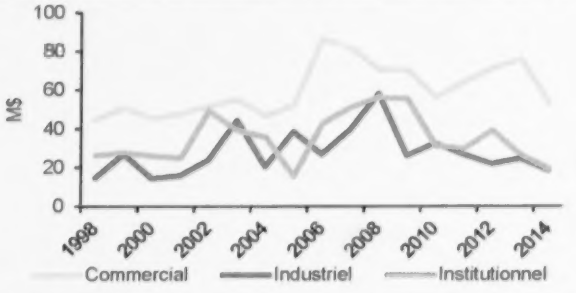

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

En 2014, la valeur des permis de bâtir de la MRC de Trois-Rivières s'élève à 252,3 M$. Il s'agit de la valeur la plus faible depuis 2006. Les valeurs des secteurs institutionnel et industriel dans cette subdivision régionale se chiffrent à 15,1 M$ et 6,9 M$, respectivement, en 2014. Il faut remonter en 2005 et 2001 pour trouver des valeurs plus faibles. Malgré une bonne année pour la municipalité du Bostonnais (1,0 M$ en 2014, soit une hausse annuelle de 93,4%), la MRC de La Tuque, où 77,7 % de la valeur de permis de bâtir est concentré dans la municipalité de La Tuque, connaît l'une de ses pires années depuis dix ans. La valeur des permis en 2014 est de 7,4 M$, un chiffre bien plus faible que la moyenne 2010-2013, 13,9 M$.

Tableau 6.1

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2014

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 2010-2013	k$	Moyenne 2010-2013	k$	Moyenne 2010-2013	k$	Moyenne 2010-2013
Mékinac	19 975	18 025	1 494	1 807	1 735	1 036	866	2 016
Shawinigan	38 421	41 639	711	5 600	4 671	2 014	1 177	3 075
Trois-Rivières	184 338	191 572	45 992	48 598	6 872	16 554	15 140	20 230
Les Chenaux*	22 440	21 438	1 145	1 279	2 439	2 729	241	2 200
Maskinongé*	45 321	36 735	4 193	8 373	2 975	2 713	1 864	3 324
La Tuque*	7 088	10 165	143	1 286	0	1 426	213	1 036
Mauricie	**317 583**	**319 574**	**53 678**	**66 942**	**18 692**	**26 471**	**19 501**	**31 879**
Ensemble du Québec	**8 743 984**	**9 791 856**	**2 751 448**	**3 113 789**	**1 113 199**	**1 035 110**	**3 422 268**	**1 458 752**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2014.

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région de la Mauricie ont autorisé la création de 1 421 nouveaux logements en 2014, comparativement à 1 395 en 2013 (+ 1,9 %). La MRC de Trois-Rivières est la plus importante émettrice de permis de la région avec 856 logements en 2014. Dans la MRC de Maskinongé, la demande de permis pour la création de logements de la municipalité de Louiseville est en forte progression en 2014 avec 115 logements, comparativement aux 14 logements en moyenne entre 2010 et 2013.

Tableau 6.2

Nombre d'unités de logement, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne 2010-2013
			n			
Mékinac	72	75	50	72	68	67
Shawinigan	170	165	228	273	144	209
Trois-Rivières	1 493	1 017	900	793	856	1 051
Les Chenaux*	102	87	103	87	79	95
Maskinongé*	189	172	179	108	234	162
La Tuque*	77	72	57	62	40	67
Mauricie	**2 103**	**1 588**	**1 517**	**1 395**	**1 421**	**1 651**
Ensemble du Québec	**53 579**	**53 890**	**51 262**	**42 493**	**41 300**	**50 306**

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur la valeur des permis de bâtir pour le Québec et les régions administratives sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Conformément à ce découpage, la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région sociosanitaire. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé du Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2013, dans la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec, le nombre de médecins s'établit à 957, soit une augmentation de 2,8 % par rapport à 2012, poursuivant ainsi une croissance continue depuis 1999. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 2,5 % entre 2012 et 2013, ce qui porte l'effectif à 18 455. Depuis 2009, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 13,0 %) s'explique surtout par une hausse du nombre de spécialistes (+ 15,6 %), mais aussi du nombre d'omnipraticiens (+ 10,9 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,4 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,6 %).

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2013-2014, par un effectif de 7 190 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 1,5 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance touche principalement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 10,0 %), mais aussi les infirmières auxiliaires (+ 1,5 %) et les préposées aux bénéficiaires (+ 1,4 %), alors que le nombre d'infirmières est en baisse (– 1,5 %).

Tableau 7.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2009 (2009-2010) à 2013 (2013-2014)

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Médecins[1]	**n**	**847**	**871**	**913**	**931**	**957**
Omnipraticiens	n	475	493	511	521	527
Ensemble des spécialistes	n	372	378	402	410	430
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	1,71	1,75	1,82	1,85	1,90
Dentistes[1]	**n**	**162**	**161**	**160**	**166**	..
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	0,33	0,32	0,32	0,33	..
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Personnel infirmier[3,4]	**n**	**6 573**	**6 722**	**6 898**	**7 083**	**7 190**
Infirmières	n	2 581	2 612	2 476	2 456	2 419
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	652	699	837	914	1 005
Infirmières auxiliaires	n	1 139	1 172	1 222	1 281	1 300
Préposées aux bénéficiaires	n	2 201	2 239	2 363	2 432	2 466
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	13,27	13,47	13,75	14,07	14,24

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluant les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier : les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2015.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 2 175 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2008 dans l'ensemble des établissements de la région de la Mauricie est de 62,6 %. Ce taux est en baisse par rapport aux cohortes précédentes. Il constitue le plus bas taux pour la période observée. Les étudiants des établissements de la Mauricie des cohortes de 2006 et 2008 affichent des taux de diplomation aux études collégiales légèrement inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 57 275 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2008, 64,0 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 65,8 % (2005) et 64,0 % (2008).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de la Mauricie est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2004 où il s'élève à 16,7 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent cependant une réduction importante de cet écart à 7,7 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 65,7 % contre 58,0 % chez les étudiants de la cohorte de 2008.

Des 1 158 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2008, 68,2 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 716 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 64,5 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (301 inscrits à l'automne 2008) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (36,5 % pour la cohorte de 2008). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont presque toujours plus élevés que ceux des hommes. La seule exception dans la région est à noter pour le cheminement en accueil et en transition de la cohorte de 2005. Un meilleur taux de diplomation chez les femmes est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2008, dans les établissements de la région de la Mauricie, 6,9 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (62,6 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (6,9 %) porte à 69,5 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2008 est de 70,2 % (64,0 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,2 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Mauricie, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008

	2004	2005	2006	2007	2008
			%		
Préuniversitaire	**69,1**	**70,6**	**69,9**	**72,2**	**68,2**
Hommes	61,5	59,8	60,2	61,4	62,7
Femmes	74,4	77,8	76,2	79,6	71,7
Technique	**66,7**	**66,1**	**65,0**	**67,2**	**64,5**
Hommes	58,4	62,5	63,4	64,5	64,3
Femmes	71,4	68,3	66,1	68,9	64,7
Accueil ou transition	**39,9**	**45,7**	**39,5**	**34,3**	**36,5**
Hommes	27,0	48,0	32,6	28,6	33,5
Femmes	56,7	42,4	46,8	41,5	39,7
Ensemble des programmes	**64,9**	**66,3**	**64,6**	**65,4**	**62,6**
Hommes	**55,1**	**58,8**	**56,6**	**56,4**	**58,0**
Femmes	**71,8**	**71,6**	**69,9**	**72,0**	**65,7**

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Suzanne Asselin, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2014. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, se référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec*, Édition 2015.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2012, parmi les 25 776 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 874 bacheliers proviennent de la région de la Mauricie (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2012, la région de la Mauricie voit le nombre de bacheliers se réduire à un taux annuel moyen de 1,1 % (passant de 913 à 874), alors qu'au Québec l'effectif est resté à un niveau semblable. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. En comparaison de la baisse observée au Québec de 2011 à 2012 (– 2,9 %), dans la région de la Mauricie, la réduction du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat est plus accentuée (– 3,2 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Mauricie et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008	Part de diplômés en 2012
	n					%		
Mauricie	913	904	860	903	874	– 3,2	– 1,1	100,0
Hommes	328	347	305	317	329	3,8	0,1	37,6
Femmes	585	557	555	586	545	– 7,0	– 1,8	62,4
Ensemble du Québec	25 808	25 927	26 123	26 558	25 776	– 2,9	0,0	100,0
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 802	– 3,3	– 0,3	38,0
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	15 974	– 2,7	0,2	62,0

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance déjà observée depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de la Mauricie, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2012 est de 62,4 %. Sur toute la période observée, cette proportion est généralement demeurée supérieure à celle du Québec (62,0 % en 2012). À la fin de la période en 2012, la région de la Mauricie enregistre une diminution du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passe de 585 en 2008 à 545, alors que celui-ci est pratiquement équivalent à 2008 au Québec. Tout comme au Québec, l'année 2012 génère une décroissance des diplômées dans la région (– 7,0 %), mais de façon plus prononcée qu'au Québec (– 2,7 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Peu importe la région, parmi tous les domaines d'études, le plus populaire chez les bacheliers est le domaine des sciences sociales et humaines. Dans la région de la Mauricie, cette proportion de diplômés est moindre que celle du Québec (en 2012, 62,8 % c. 65,4 %) (tableau 8.2.2). Par contre, le deuxième domaine d'études varie selon la région en fonction de la représentativité des hommes et des femmes : en 2012, chez les deux sexes confondus, les diplômés des sciences de la santé constituent le second groupe (19,5 % c. 12,8 % au Québec), à la différence de l'ensemble du Québec représenté par le domaine des sciences pures et appliquées.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études, Mauricie, 2008-2012

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				n
Les deux sexes					
2008	17,7	17,9	60,8	3,6	913
2009	15,7	19,7	62,4	2,2	904
2010	18,0	17,4	62,3	2,2	860
2011	18,8	17,5	61,1	2,5	903
2012	19,5	15,9	62,8	1,8	874
Hommes					
2008	7,3	34,8	54,9	3,0	328
2009	7,2	37,5	52,2	3,2	347
2010	10,2	32,1	56,7	—	305
2011	9,5	36,0	52,4	2,2	317
2012	7,6	30,7	60,2	1,5	329
Femmes					
2008	23,6	8,4	64,1	3,9	585
2009	21,0	8,6	68,8	1,6	557
2010	22,3	9,4	65,4	2,9	555
2011	23,9	7,5	65,9	2,7	586
2012	26,6	7,0	64,4	2,0	545

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leurs diplômes du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de la Mauricie en 2012, la proportion est de 64,4 % chez les femmes et de 60,2 % chez les hommes. Le second domaine d'études en importance au baccalauréat diffère systématiquement selon le sexe dans la région comme à la grandeur du Québec en 2012 : les sciences de la santé chez les femmes (26,6 % c. 7,6 % chez les hommes) et les sciences pures et appliquées chez les hommes (30,7 % c. 7,0 % chez les femmes).

L'université de diplomation[1]

Les nouveaux bacheliers de la région de la Mauricie obtiennent leur diplôme en 2012 en majorité de l'Université du Québec à Trois-Rivières (56,5 %), une institution basée sur le territoire de résidence (tableau 8.2.3). Le second principal lieu de formation est l'Université Laval (17,2 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université de Montréal décerne les diplômes à 6,8 % des bacheliers de la région et l'Université de Sherbrooke en attribue à 5,8 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Mauricie, 2008-2012

		2008	2009	2010	2011	2012
Université Laval	%	20,0	17,6	19,1	17,1	17,2
Université de Montréal	%	7,6	7,0	7,7	8,1	6,8
École des hautes études commerciales de Montréal	%	1,6	1,7	1,2	0,9	0,6
École Polytechnique de Montréal	%	1,5	0,7	0,9	—	—
Université de Sherbrooke	%	5,4	7,2	5,6	6,4	5,8
Université du Québec à Montréal	%	6,5	4,4	4,9	3,9	3,7
Université du Québec à Trois-Rivières	%	49,9	53,8	54,0	55,9	56,5
Université du Québec à Chicoutimi	%	—	0,6	0,9	0,8	2,6
Université du Québec à Rimouski	%	—	—	—	—	—
Université du Québec en Outaouais	%	0,8	0,6	0,6	0,6	0,8
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	—	—	—
École de technologie supérieure	%	2,0	2,8	1,7	2,0	2,2
Télé-université	%	0,5	0,8	—	—	0,7
Université McGill	%	2,2	1,3	1,7	1,7	1,7
Université Concordia	%	1,0	0,9	0,6	1,1	0,7
Université Bishop's	%	—	—	—	—	—
Total	**n**	**913**	**904**	**860**	**903**	**874**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Science, technologie et innovation

par Christine Lessard, Direction des statistiques économiques

La population diplômée en sciences, technologies, génie et mathématiques (STGM)[1]

En 2011, selon l'*Enquête nationale auprès des ménages*, on compte dans la région de la Mauricie 13 515 personnes âgées de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM), lesquelles représentent 15,0 % de la population du groupe d'âge détenant un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire. Parmi ces personnes diplômées en STGM, 4 045 ou 29,9 % % sont titulaires d'un grade universitaire et représentent 18,8 % de la population régionale du groupe d'âge détenant un grade universitaire[2].

Les diplômés en STGM sont proportionnellement moins nombreux dans la région de la Mauricie que dans l'ensemble du Québec où ils comptent pour 17,4 % de la population des diplômés du postsecondaire et 22,9 % de celle des titulaires d'un grade universitaire. Comparée à celle de la région, la population québécoise des diplômés en STGM compte d'ailleurs une plus forte proportion de titulaires d'un grade universitaire (46,8 %).

Les femmes représentent environ le cinquième (20,6 %) des personnes diplômées en STGM de la région de la Mauricie, dont 24,8 % de celles qui sont titulaires d'un grade universitaire. Elles sont donc nettement moins nombreuses, en proportion, que parmi les personnes diplômées dans d'autres domaines d'études (53,9 %), notamment celles détenant un grade universitaire (61,3 %). En outre, les femmes sont moins présentes parmi les personnes diplômées en STGM dans la région de la Mauricie que dans l'ensemble du Québec (25,7 %), notamment lorsqu'il s'agit de titulaires d'un grade universitaire (30,2 %).

Par ailleurs, dans la région, la population diplômée en STGM est plus « jeune » que celle diplômée dans d'autres domaines d'études, au sens où elle compte dans ses rangs une plus grande proportion de personnes âgées de 25 à 44 ans (49,4 % comparativement à 43,9 %). La situation s'explique essentiellement par la jeunesse relative des personnes n'ayant pas de grade universitaire. Cependant, la population diplômée en STGM de la région de la Mauricie se révèle moins « jeune » que celle de l'ensemble du Québec, notamment lorsqu'il s'agit des titulaires d'un grade universitaire : 50,7 % d'entre eux sont âgés de 25 à 44 ans, comparativement à 62,5 % de leurs homologues dans l'ensemble du Québec.

1. Nous invitons le lecteur à consulter la note méthodologique à la fin de cette section.
2. Dans les paragraphes qui suivent, les populations en cause sont âgées de 25 à 64 ans, à moins que leur appartenance à autre groupe d'âge ne soit indiquée.

Tableau 9.1

Personnes de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM) ou dans d'autres domaines d'études[1], selon quelques caractéristiques, Mauricie et ensemble du Québec, 2011

	STGM			Autres domaines d'études		
	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires
			n			
Mauricie	**13 515**	**4 045**	**9 470**	**76 820**	**17 475**	**59 350**
Hommes	10 725	3 045	7 690	35 425	6 765	28 660
Femmes	2 785	1 005	1 780	41 400	10 710	30 685
25 à 44 ans	6 680	2 050	4 630	33 755	8 970	24 785
45 à 64 ans	6 830	1 995	4 835	43 070	8 505	34 565
			%			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	79,4	75,3	81,2	46,1	38,7	48,3
Femmes	20,6	24,8	18,8	53,9	61,3	51,7
25 à 44 ans	49,4	50,7	48,9	43,9	51,3	41,8
45 à 64 ans	50,5	49,3	51,1	56,1	48,7	58,2
			n			
Ensemble du Québec	**498 520**	**233 275**	**265 245**	**2 372 720**	**785 440**	**1 587 285**
Hommes	370 370	162 815	207 555	1 044 255	310 935	733 320
Femmes	128 150	70 460	57 690	1 328 470	474 500	853 970
25 à 44 ans	288 125	145 870	142 250	1 215 625	448 550	767 070
45 à 64 ans	210 400	87 410	122 990	1 157 105	336 890	820 210
			%			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	74,3	69,8	78,3	44,0	39,6	46,2
Femmes	25,7	30,2	21,7	56,0	60,4	53,8
25 à 44 ans	57,8	62,5	53,6	51,2	57,1	48,3
45 à 64 ans	42,2	37,5	46,4	48,8	42,9	51,7

1. Les domaines d'études, STGM et autres, sont définis à partir de la Classification des programmes d'enseignement 2011.
Note: Afin d'assurer la confidentialité, tous les chiffres sont arrrondis. En conséquence, le total n'égale pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, compilation spéciale, CO-1479 Tableau 1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Note méthodologique

Les données présentées ci-dessus proviennent de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM), réalisée par Statistique Canada en 2011. Cette enquête, qui a remplacé la version complète du recensement de la population, s'en distingue notamment du fait qu'elle n'était pas obligatoire. Or, les enquêtes à participation volontaire présentent un risque plus élevé de biais que les enquêtes obligatoires, en raison du taux de réponse plus faible qu'elles obtiennent. De fait, au Québec, 71,9 % des ménages ont répondu à l'ENM comparativement à environ 94 % dans le cas du questionnaire complet du recensement de 2006.

Il n'est pas possible de mesurer le biais dû à la non-réponse; en revanche, on peut mesurer l'erreur due à l'échantillonnage pour établir la précision des données d'une enquête. Statistique Canada a diffusé des mesures de précision (des coefficients de variation) pour certaines données sélectionnées de l'ENM. Toutefois, comme l'agence ne fournit pas de mesures de précision dans les tableaux de données qu'elle diffuse sur son site Internet et qu'elle n'en fournit pas davantage dans les tableaux qu'elle produit sur commande, il n'est pas possible de connaître la précision des données qui s'y trouvent et, conséquemment, d'établir si une faible différence entre deux d'entre elles est statistiquement significative.

Les participants à une enquête ne répondent pas toujours à toutes les questions qui leur sont posées. Comme la non-réponse totale, la non-réponse à des questions particulières, appelée non-réponse partielle, est une source de biais potentielle. Pour limiter le risque de biais dû à la non-réponse partielle, on a généralement recours à l'imputation. Il demeure toutefois qu'un taux d'imputation élevé indique un plus grand risque de biais. Dans le cadre de l'ENM, la non-réponse partielle s'est révélée plus importante que dans le cas de la version complète du recensement de 2006, ce qui a nécessité une imputation plus fréquente. Statistique Canada signale qu'au Québec, le taux d'imputation à la question sur le certificat, diplôme ou grade universitaire est de 4,1 %, tandis que celui à la question sur le principal domaine d'études atteint 15,0 %.

À titre d'indicateur de la qualité des données, Statistique Canada a mis au point un taux global de non-réponse (TGN) qui combine la non-réponse totale et la non-réponse partielle. Dans le cadre de l'ENM, l'agence a calculé un TGN pour chaque entité géographique. Celui du Québec est de 22,4 % et celui de la région de la Mauricie, de 22,2 %. Signalons qu'il n'y a pas d'indicateur de qualité équivalant au TGN pour les populations définies par d'autres caractéristiques que la géographie, par exemple la population définie par la scolarité.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec*, Note d'information, 2 décembre, 13 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de l'utilisateur de l'ENM, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, no 99-001-X2011001 au catalogue, 25 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, no 99-001-X2011006 au catalogue, 15 p.

10. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

La région de la Mauricie compte, en 2013, 16 salles de spectacles, environ 20 institutions muséales[1], 16 librairies et 27 écrans de cinéma répartis dans 4 établissements. Au classement des régions, elle arrive au-dessus de l'ensemble du Québec avec 42,1 établissements par 100 000 habitants. Le nombre d'institutions muséales (8,3), de librairies (6,0) et d'écrans de cinéma (10,1) par 100 000 habitants, y est supérieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (5,4 institutions muséales, 4,3 librairies et 9,1 écrans de cinéma).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Mauricie, 2012 et 2013

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2012	2013	2013	2013	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	20	16	2,6	6,0	7,5
Institutions muséales[2]	22	22	5,0	8,3	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	15	15	4,1	5,6	4,5
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	39	39	5,7	14,7	8,4
Librairies	16	16	4,5	6,0	4,3
Cinémas et ciné-parcs	3	4	4,0	1,5	1,2
Écrans	24	27	3,7	10,1	9,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2013

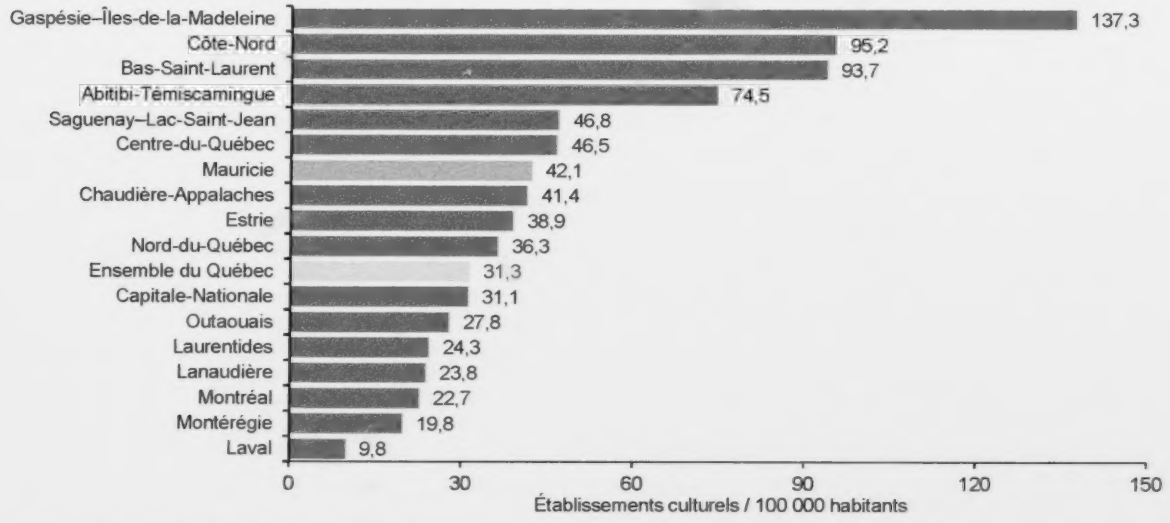

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Comme en 2012, le nombre d'entrées aux spectacles payants en arts de la scène est inférieur à celui de l'année précédente (593 entrées par 1 000 habitants en 2013 comparativement à 629 en 2012). Par contre, le nombre de visiteurs dans les institutions muséales progresse au cours de la période. Entre 2011 et 2012, le nombre d'entrées par 1 000 habitants des institutions muséales passe de 1 132, en 2011, à 1 154, en 2012, puis à 1 162, en 2013.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Mauricie et ensemble du Québec, 2012 et 2013

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Mauricie		Ensemble du Québec		
		2013	2012	2013	2012	2013	2013
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	396	1,5	1,5	2,2	2,1	2,3
Entrées	n	157 880	629,1	593,1	896,9	818,2	2,4
Assistance des cinémas							
Entrées	n	x	x	x	2 615,3	2 594,8	...
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	309 362	1 154,0	1 162,2	1 652,4	1 740,4	2,2
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	$	14 473 639	50 327,5	54 372,1	54 086,5	54 227,5	3,3

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aire protégée
Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Réserve de biodiversité
Une réserve de biodiversité est une aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telle formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

Refuge biologique
Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs peut désigner des aires forestières à titre de refuges biologiques dans le but de protéger certaines forêts mûres ou surannées représentatives du patrimoine forestier du Québec et de favoriser le maintien de la diversité biologique qu'on peut retrouver à l'intérieur de ces forêts. À cette fin, il délimite et répartit, sur le territoire forestier du domaine de l'État, des refuges biologiques qu'il gère de manière à assurer la pérennité de leur protection. Ces refuges sont définis et indiqués au plan d'affectation des terres prévu par la Loi sur les terres du domaine de l'État (chapitre T-8.1).

COMPTES DES TERRES

Terres
Selon le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), les terres procurent et délimitent l'espace où les activités économiques et les procédés environnementaux ont lieu et où les actifs environnementaux et économiques sont situés. Dans le contexte du SCEE, les terres incluent les étendues d'eau.

Comptes des terres
Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres, en unités de superficie, au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est classifié selon la couverture terrestre et est mesuré en hectares.

Couverture terrestre
La couverture terrestre est la couverture physique et biologique observée à la surface de la Terre et inclut les surfaces de végétation naturelle et les surfaces abiotiques (non vivantes). La couverture terrestre peut être une forêt, une étendue d'arbustes, un plan ou un cours d'eau, etc. Elle diffère de l'utilisation des terres, qui reflète les activités entreprises et les arrangements institutionnels mis en place en un lieu donné aux fins de la production économique ou du maintien et de la restauration des fonctions environnementales. Il arrive que les deux concepts se confondent, notamment dans le cas des terres agricoles et des surfaces artificielles.

Stock
Un stock est une quantité finie d'actifs à un temps donné. Un flux renvoie au mouvement et à l'utilisation de matériel, d'eau, d'énergie ou de services. Un flux peut représenter une perte ou un gain de stock.

Surfaces artificielles
Étendues où les surfaces artificielles prédominent (incluant parcs urbains, zones industrielles, dépotoirs, sites d'extraction). Les surfaces artificielles incluent les sites d'extraction où des opérations minières ont lieu en surface, en particulier les fosses à ciel ouvert, les carrières, les gravières, les étendues de « déblais miniers blocailleux », les dépôts transitoires et les aires de résidus miniers.

Terres agricoles
Étendues de plantes herbacées, d'arbustes ou d'arbres cultivés.

Milieux humides boisés
Étendues boisées dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année.

Milieux humides herbacés ou arbustifs
Étendues de plantes herbacées ou d'arbustes dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année et où la densité du couvert forestier est inférieure à 10 %.

Forêts de conifères à couvert fermé
Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les conifères occupent au moins 75 % de la surface terrière.

Forêts de feuillus à couvert fermé
Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les arbres feuillus occupent au moins 75 % de la surface terrière. Les forêts de feuillus à couvert fermé incluent les étendues qui servent à l'acériculture.

Forêts mixtes à couvert fermé
Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où aucun des deux grands types d'arbres n'occupe 75 % ou plus de la surface terrière.

Forêts à couvert ouvert
Étendues boisées dont la densité du couvert varie de 10 % à 40 %.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou

en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs exprimé en pourcentage du nombre de particuliers de 25-64 ans ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur
Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible par habitant
Il correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages
Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions

sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

PERMIS DE BÂTIR

Permis de bâtir

Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Il s'agit de tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments, ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne ou praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie

ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur la Mauricie

Superficie en terre ferme (2013) : 35 448 km²
Population (2014ᵖ) : 266 794 habitants
Densité de population : 7,5 hab./km²

Principales municipalités et population (2014ᵖ) :

- Trois-Rivières 134 561 habitants
- Shawinigan 49 428 habitants
- La Tuque 11 026 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication du papier
- Fabrication de meubles et de produits connexes
- Fabrication de produits en bois
- Foresterie et exploitation forestière

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de la Mauricie

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[2]
	2014ᵖ	TAAM[1] 2011-2014	2014ᵖ	2013ᵖ	2013ᵉ	Var. 13/12	2013ᵖ	Var. 13/12	2012
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	200 292	– 1,5	9,0	72,8	32 985	1,4	23 497	2,3	5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 786	0,6	9,9	73,6	36 819	– 2,7	25 069	1,2	5,0
Capitale-Nationale	731 838	9,7	5,5	78,9	46 938	1,0	27 954	1,4	4,9
Mauricie	266 794	1,5	8,6	70,2	31 575	0,7	23 474	1,2	7,8
Mékinac	12 673	– 7,5	..	68,0	..	..	21 763	1,4	6,2
Shawinigan	49 428	– 5,6	..	65,5	..	..	22 053	1,3	8,2
Trois-Rivières	134 561	4,9	..	72,0	..	..	24 454	1,3	7,5
Les Chenaux	18 532	9,7	..	72,8	..	..	23 904	0,2	5,4
Maskinongé	36 491	– 0,3	..	70,4	..	..	23 000	1,2	7,4
La Tuque	15 109	– 2,3	..	68,1	..	..	21 550	1,3	14,6
Estrie	320 008	6,8	6,8	74,1	33 580	0,4	24 673	1,7	7,5
Montréal	1 988 243	12,4	9,8	74,2	59 202	0,7	26 984	– 0,3	15,1
Outaouais	383 182	8,2	7,4	75,8	31 414	0,1	26 915	2,3	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 868	2,7	7,2	76,6	47 050	0,5	27 997	0,8	5,8
Côte-Nord	94 906	– 2,7	8,8[3]	76,4	76 807	– 3,0	28 890	0,4	7,5
Nord-du-Québec	44 256	9,4	8,8[3]	81,3	77 773	3,6	25 895	1,2	14,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	92 472	– 7,1	16,4	64,5	28 616	1,1	23 136	1,6	7,5
Chaudière-Appalaches	419 755	4,3	5,3	78,9	36 647	1,9	25 868	1,1	3,9
Laval	420 870	11,9	7,1	79,6	32 743	– 0,2	27 301	1,4	7,5
Lanaudière	492 234	10,5	7,8	76,6	24 381	– 0,7	26 189	1,4	6,7
Laurentides	586 051	11,2	7,1	76,6	31 348	1,0	27 484	0,7	6,5
Montérégie	1 508 127	8,6	6,5	78,6	33 756	– 0,3	28 115	1,0	6,8
Centre-du-Québec	239 990	5,3	6,9	75,0	36 298	– 0,7	24 029	0,8	6,7
Ensemble du Québec	**8 214 672**	**8,5**	**7,6**	**76,2**	**41 322**	**0,4**	**26 774**	**0,9**	**8,3**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2014 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 8. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2014.
2. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Mauricie

Superficie en terre ferme (2013)	35 448 km²
Population totale (2014[e])	266 794 hab.
Densité de population	7,5 hab./km²
Part de la superficie en aires protégées (2014)	5,6 %
PIB aux prix de base (2013[p])	8 405,2 M$
PIB aux prix de base par habitant (2013[p])	31 575 $
Revenu disponible par habitant (2013)	23 474 $
Emplois (2014)	114,9 k
Taux d'activité (2014)	55,6 %
Taux d'emploi (2014)	50,8 %
Taux de chômage (2014)	8,6 %
Taux de faible revenu des familles (2012)	7,8 %
Nombre de médecins pour 1000 habitants (2013)[1]	1,90
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2008)	62,6 %

1. Comprenant la Mauricie et le Centre-du-Québec.

Institut de la statistique Québec